



M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Acquisition de deux véhicules neufs ou d'occasions récentes

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Syndicat Mixte Provence Verte Verdon

SYNDICAT MIXTE PROVENCE VERTE VERDON

270 Avenue Adjudant-Chef Marie Louis Broquier

CS 20014

83 175 Brignoles Cedex

Standard : 04.98.05.12.22

Email : contact@paysprovenceverteverdon.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.paysprovenceverteverdon.fr>

Objet du marché : Acquisition de deux véhicules neufs ou d'occasions récentes pour le SMPVV

Type de marché : Marché public de fournitures

Mode de passation : Marché à procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

Caractéristiques du marché :

Les besoins de la personne publique sont détaillés dans le Cahier des charges

Code NUTS :

Code CPV : 341 00 000-8 – Véhicules à moteur/341 13 300-5 – Quatre-quatre

Variantes : oui

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés, si possible, conjoints dont le mandataire sera solidaire.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : le 20 MAI 2025 à 12 heures.

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

. - Déclaration sur l'honneur

a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles

45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis).

- Attestation d'assurance en cours de validité garantissant la responsabilité civile du candidat.

Ces documents sont à fournir tous les six mois.

Les renseignements ci-dessus peuvent être indiqués sur les documents DC1, DC2 et NOTI2 datés et signés ou sur papier libre.

Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions dans le Code de la commande publique (art. R2152-1 et suivants) et selon les modalités définies ci-après.

L'attribution est opérée au profit de l'offre la mieux notée selon les critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

Valeur du prix : 60%

La valeur prix sera appréciée sur la base du BPU. La note pondérée est attribuée selon la formule suivante :

Note pondérée = (prix HT le plus bas/prix HT de l'offre en question) x60

Valeur technique : 40%

Se référer au règlement de consultation pour la décomposition de la valeur technique

La note pondérée est attribuée selon la formule suivante :

Note = 40 x (note du candidat analysé / meilleure note obtenue sur le critère)

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif et technique :

Monsieur Claude ATINSOUNON

Tel : 04.98.05.12.26

Mail : finances@paysprovenceverteverdon.fr

Le candidat peut poser toutes ses questions concernant le contenu de la mission et les modalités d'exécution de la prestation via la plateforme www.marches-securises.fr, jusqu'au 7 mai 2025 à 12h. Les réponses seront publiées également sur cette plateforme.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé-recours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 4 avril 2025